

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	17
Présents	Qui ont pris part au vote
12	13

Date de la
convocation
21/02/2020

OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION

VOTE DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2019

BUDGET
GENDARMERIE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 FEVRIER 2020

DELIBERATION N° 17
DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt et le vingt-sept février, à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. ZAMBUJO (procuration à J.-M. CUILLE)
- P. HUBERT (excusée)
- K. BIZANIER (excusée)
- G. ADEL (excusé)
- J.-C. MAZAUDIER

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le Compte administratif 2019 du budget Gendarmerie, puis il se retire et ne participe pas au vote. Madame Lisette RAVAT, première adjointe, est élue Présidente de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le Compte administratif du budget Gendarmerie dressé par M. Jean-Claude MAZAUDIER, dont les résultats peuvent se résumer comme suit :

* Recettes de fonctionnement	134 558,12 €
* Dépenses de fonctionnement	61 074,02 €
* Excédent reporté de 2018	17 613,12 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019 91 097,22 €

* Recettes d'investissement	157 741,60 €
* Dépenses d'investissement	1 224 892,27 €
* Excédent reporté de 2018	920 156,96 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2019 - 146 993,71 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200227-DE17-270220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2020

Affichage : 02/03/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : - 55 896,49 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER